



**COMPTE RENDU DE
LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2013**

A 20H

Mairie de RIVOLET

69640

Présents : Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Christian BENOIT, Henri SANDRIN, Gilles AUTHIER, Nadine BIARD, Emmanuel FELLOT (partiellement), Jacqueline MINOT, Raymonde MUTABAZI, Annick THOMASSET.

Secrétaire de séance : Gilles AUTHIER

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.

Le compte rendu du Conseil municipal du 21 février 2013 n'apportant pas de remarque particulière, est approuvé à l'unanimité des présents.

1. DELIBERATION – VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2013

La commission « Finances » propose la liste des subventions communales que la commune pourrait allouer pour l'exercice 2013 aux associations qui en ont fait la demande et qui présentent un intérêt pour les Rivoliens. Le montant de ces subventions s'élève à 2 510 € sachant que dans le budget, il a été prévu un montant de 4 000 €, laissant ainsi la possibilité d'attribution de subventions en cours d'année non prévues à ce jour.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les sommes proposées.

2. DELIBERATION – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2013

Compte tenu de la période économique difficile et d'un budget municipal qui ne prévoit pas d'investissements importants cette année, la commission Finance propose de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2013.

Sachant que la base d'imposition augmente (131 491 en 2012 pour 136 155 en 2013), les recettes pour la commune devraient légèrement augmentées.

Après débat, le Conseil municipal vote à l'unanimité le maintien des taux d'imposition 2013 identiques à ceux de 2012.

3. VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2013

Le budget communal préparé par la commission "Finances" est présenté aux membres du conseil municipal. A noter que les dotations de l'Etat ne sont pas encore connues.

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 327 000 € en dépenses et recettes

Le budget d'investissement s'élève à 249 761 € qui se répartit de la façon suivante (hors remboursement d'emprunts et diverses immobilisations) sur les différentes lignes d'investissement :

- *Opération 40 « Signalétique village » : 8 000 €,*
- *Opération 41 « Réhabilitation salle des fêtes » : 91 789 €,*
- *Opération 45 « Poteau incendie » : 3 000 €,*
- *Opération 46 « Maison Gimaret » : 89 850 €,*
- *Opération 47 « Rénovation école » : 10 000 €*
-

Le budget de fonctionnement est voté à l'unanimité.

Le budget d'investissement, voté ligne par ligne est accepté à l'unanimité.

4. DELIBERATION RENOUELEMENT CONTRAT BERNADETTE DUCROT

Le contrat de Madame Bernadette DUCROT, adjoint d'animation 2^{ème} classe, qui se terminait le 4 avril 2013 doit être renouvelé. En effet, ce Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) financé à 80 % doit être renouvelé pour une durée de 6 mois à compter du 5 avril 2013.

Après délibération, le Conseil municipal vote à l'unanimité pour ce renouvellement allant jusqu'au 4 octobre 2013.

5. DELIBERATION AGENDA 21

L'adhésion à l'association « Notre village » date de 3 ans et arrive à terme. Il y a donc lieu de se prononcer sur le renouvellement de cette adhésion. Le débat a porté sur l'apport relativement faible de cette association et sur l'intérêt de conserver ce label dans l'esprit des actions menées dans le cadre de l'Agenda 21.

A l'issue de ce débat, le Conseil municipal vote pour le renouvellement de l'adhésion à l'association « Notre village » avec 5 abstentions et 5 voix pour.

6. INFORMATIONS DIVERSES

- **Réforme territoriale :**

Les réunions avec les représentants des communes de la future CAVIL dont la CCBNM se poursuivent pour mettre au point les modalités de fonctionnement et les compétences de cette entité. Tout ne sera pas finalisé début avril quand le Préfet prendra la décision sur la réforme territoriale. Les divergences entre élus se poursuivent, la commune de Saint-Georges-de-Reneins envisageant son retrait de la CAVIL.

- **Auberge :**

L'aubergiste, qui est à jour des loyers, a remis son bilan comptable.

La commission "Auberge" doit se réunir le 9 avril à 17h30. Cette réunion sera suivie de celle de la commission "Bâtiments" à 18h00.

- Salle des fêtes :
 Une délibération avait été prise pour la demande de DETR pour financer en partie les travaux prévus dans la salle des fêtes.
 Le dossier est arrivé trop tard à la sous-préfecture, mais ceci à cause d'une erreur de la sous-préfecture qui n'a transmis les éléments pour la demande à la bonne adresse mail de la mairie de Rivolet.
 Après rencontre avec les services de la sous-préfecture, la demande est maintenue
- Maisons Gimaret :
 Une réunion de travaux est programmée le 2 avril. Il est prévu que ces travaux soient terminés fin juin.
- Maison de la Petite Enfance :
 La MPE est actuellement gérée par une association « loi 1901 ».
 Pour éviter que la MPE ne ferme en cas de difficulté de l'association, la CCBNM étudie actuellement d'autres solutions, notamment le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). Avec ce type de structure, les employés de la MPE feraient partie de la fonction publique territoriale et seraient donc fonctionnaires.
- Commission école :
 La décision de passer aux nouveaux rythmes scolaires dès 2013 ou à la rentrée 2014 est communale.
 Une réunion de la commission "rythmes scolaires" à laquelle participent les enseignants, les représentants des parents d'élèves et des élus se réunira le 15 avril à 18 heures.
- Commission Urbanisme :
 Une demande de travaux pour un auvent sur bâtiment agricole a été déposée par Monsieur Didier PUILLAT.
- Divers :
 Banquet des anciens : satisfaction de tous les participants pour la réussite de cette journée.
 Course aux œufs : bonne participation avec 600 participants

7. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question particulière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H50.

Le conseil municipal prévu le 18 avril 2013 est annulé.

Prochain Conseil municipal le jeudi 16 mai 2013 à 20h30.